

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 33 (1888)
Heft: 8

Artikel: Encore le nouveau règlement du 13 juin 1887, sur la méthode de combat et la conduite du feu de l'infanterie
Autor: F.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXIII^e Année.

N^o 8.

15 Août 1888

Encore le nouveau règlement du 13 juin 1887, sur la méthode de combat et la conduite du feu de l'infanterie¹.

Depuis le commencement de cette année, et dans certaines écoles spéciales, dès les derniers mois de l'année passée, le nouveau règlement est en pleine application. Nous sommes sortis de la période théorique pour entrer franchement dans la période pratique. Ce pas définitif en avant permet de mieux se rendre compte des avantages et des inconvénients du système adopté de même que les erreurs du règlement ressortent avec plus de clarté. On a beau étudier les dispositions d'un règlement militaire, en discuter les tendances, approfondir les innovations qu'il introduit, ces recherches seront nécessairement insuffisantes et incomplètes. Elles n'acquerront leur valeur qu'à l'école de la pratique. C'est en observant l'application sur le terrain des dispositions réglementaires, qu'on en saisira nettement la portée, qu'on en remarquera les avantages, qu'on en découvrira d'autre part les fautes, les imperfections.

Les cours de répétition qui, dans une grande partie de la Suisse, entre autre dans la première division, ont inauguré l'année militaire, ont permis à ceux que cela intéressait de suivre cette étude d'application, et de se former une opinion en connaissance de cause.

On se trouvait là en présence de bataillons d'élite n'en étant plus à l'a b c du métier, habitués à la manœuvre sur le terrain, au courant par conséquent des exigences et de la nécessité de la discipline militaire. En outre la troupe était commandée par des officiers qui pour la plupart ont acquis par de nombreux services une certaine expérience dans leur charge et n'en sont plus aux tâtonnements d'une première école de recrues.

Dans ces conditions, il était intéressant de voir comment seraient appliquées nos nouvelles dispositions réglementaires, d'observer la manière dont officiers et soldats sauraient s'en tirer.

Comme on l'a déjà dit, le règlement du 13 juin 1887, imitation plus ou moins servile des règlements allemands et français sur la matière, a la prétention, fondée à notre avis, d'être logique et

¹ Voir livraisons de janvier et février.

rationnel. Ecartant l'ordre entièrement dispersé en honneur depuis trop longtemps, il revient à l'ancien principe de l'ordre serré, seul capable de donner à une troupe la cohésion, la fermeté et l'élan qui forcent la victoire.

Si la plupart des auteurs sont d'accord pour se féliciter de ce retour aux anciennes pratiques, si même certains d'entre eux auraient désiré une réaction plus caractérisée encore, qui se serait manifestée par exemple par le rétablissement des bataillons à six compagnies permettant au commandant de conserver en ligne principale des effectifs plus nourris, d'autres auteurs au contraire sont loin de partager l'avis de cette majorité. Pour eux, le rétablissement de l'ordre serré, malgré les tempéraments apportés, est une grosse erreur pour la constatation de laquelle il suffira d'un seul engagement sérieux. Alors, immanquablement, et malgré toutes les théories sur la logique des dispositions nouvelles, malgré toute l'étude qu'on en aura faite sur la place d'exercice, la troupe reprendra d'elle-même l'ordre ouvert, le système de l'*offensive-défensive*, qui lui permettra d'avancer plus facilement et avec des pertes moindres.

Dans un article du *Journal des sciences militaires*, signé L. intitulé « Etudes de tactique » et paru dans les numéros de janvier et mars de la présente année, l'auteur écrit même ce qui suit : « Nous prétendons que des hommes habitués à combattre en tirailleurs, à six pas d'intervalle, présenteront, formés en ligne, une solidité bien plus grande que des soldats non familiarisés avec le combat individuel ; car le moral est tout à la guerre, et ceux qui ne le possèdent qu'encadrés à droite et à gauche sont à la merci d'un de ces incidents fortuits du champ de bataille, auxquels le moral *individuel* résiste toujours. L'ordre dispersé, au lieu de compromettre la cohésion d'une troupe, l'augmente dans une proportion notable. C'est là une vérité que l'on a trop méconnue¹. »

Et pour donner plus de poids à son assertion, l'auteur présente un exemple. « La guerre d'Orient (1877-78), écrit-il, a été entreprise par les Russes avec un règlement qu'on dirait avoir servi de modèle à l'*Instruction sur le combat* de 1877. La compagnie russe formée de quatre sections, présentait trois échelons :

Une section en chaîne ;

Une section de renfort, à 50 m. en arrière ;

Deux sections en soutien, à 200 m. plus loin.

¹ *Journal des sciences militaires* ; livraison de janvier 1888, p. 74 i. f.

Son soutien se trouvait donc, toutes choses étant égales d'ailleurs, dans de meilleures conditions que le soutien français actuel. Cet échelon devait se porter sur la ligne en ordre serré, y faire des feux de salves et s'avancer en entraînant la chaîne qui était à ce moment très dense, comme la nôtre d'ailleurs. On ne tenait aucun compte de la forme du terrain, on marchait « *droit au but, la tête haute, en criant : Hurrah !* » sans s'inquiéter des espaces découverts qu'il fallait traverser. Point n'est besoin de rappeler que le feu des tirailleurs turcs refroidissait bien vite ce bel enthousiasme ; les pertes énormes subies par les Russes ont démontré d'une manière *indéniable* que les formations compactes et les marches enthousiastes au pas de charge doivent être rigoureusement proscrites. Il n'est pas douteux que si Osman-Pacha avait eu quelques notions de stratégie, il eut aisément deviné qu'une offensive vigoureuse, succédant immédiatement à sa deuxième victoire de Plewna, eut gravement compromis les armées russes. Le général turc n'était, en effet, qu'à trois ou au plus quatre marches du grand pont de bateaux de Simniza, unique ligne de retraite de l'armée russe. La prise de cette ligne de retraite aurait donc été amenée, en grande partie, par des défaites occasionnées elles-mêmes par une formation de combat vicieuse. L'armée russe avait été très atteinte dans son moral à la suite de ces énormes pertes. La mise en pratique de ces fâcheux errements n'avait donc eu pour résultat que de faire passer le moral du côté de l'ennemi qui n'avait lui, en tirant judicieusement parti du terrain et malgré une infériorité numérique considérable, subi que des pertes insignifiantes. Ce sont là des *faits historiques* contre lesquels *nul* ne peut protester. La guerre (1877-78) est la dernière grande guerre européenne qui ait eu lieu. C'est donc là qu'il faut puiser des enseignements et non dans les théories spéculatives ou les obscurs comptes-rendus d'expérimentateurs sur mannequins et champs de tir. Nouveau « Sésame ouvre-toi », de la tactique, le *mannequin* fait aujourd'hui la pluie et le beau temps. »

Et l'auteur termine cette tirade en disant : « Là encore il a été constaté que l'artillerie infligeait d'énormes pertes aux unités qui s'obstinaient à garder des formations trop compactes. » Il conclut : « Ces considérations... auraient dû faire augmenter le front d'action du bataillon, sa profondeur restant la même, ou faire augmenter cette dernière, le front d'action restant le même. Nullement ; on a diminué l'un et l'autre. A quelle considération a-t-on obéi ? Nous nous le demandons encore¹. »

¹ *Journal des sciences militaires*, livraison de janvier 1888, p. 74-76.

Il y aurait beaucoup à répondre pour défendre la nouvelle tactique de l'infanterie contre cette vigoureuse attaque. On pourrait entre autre prouver que si les pertes subies par les Russes pendant la dernière grande guerre d'Orient ont été importantes, la faute en revient moins au principe même du nouveau règlement qu'à la manière dont il a été appliqué. Qu'en outre, et à supposer que les Russes aient à ce moment là pratiqué l'ancien système, leurs pertes n'en auraient très probablement pas été moins cruelles, étant donnée la manière dont combattaient les Turcs, étant donné l'emploi sans mesure qu'ils faisaient des munitions accumulées dans leur retranchements. Grâce à cet amas de cartouches, ils tiraient toujours, à tous propos et hors de propos; ils tiraient en avançant, tiraient en reculant, tiraient arrêtés, tiraient l'arme sur l'épaule en fuyant. Les projectiles pleuvaient dans les formations russes depuis les premières jusqu'aux dernières lignes de réserve, et rien d'étonnant dans ces conditions que le nombre des touchés fut grand. Les Turcs paraissaient appliquer cette disposition que l'on se rappelle de notre nouveau règlement : « Une infanterie armée du fusil à répétition et pourvue de munitions n'a aucune raison de céder le terrain devant une attaque de front. » Mais cette disposition est vraie aussi bien contre un ennemi s'approchant en ordre très dispersé que contre un ennemi pratiquant le système de la véritable offensive. Seulement on peut déclarer qu'en fait, le premier arrivera avec infiniment plus de difficulté sur la position que le second, parce qu'il n'y sera pas porté avec l'élan que peut acquérir une troupe douée de la cohésion que donne un ordre plus serré. Sans doute les pertes seront considérables, mais elles s'équivaudront néanmoins, justement parce que l'ennemi en ordre dispersé suivant l'ancien mode de combat, mettra beaucoup plus de temps que l'autre pour parfaire l'attaque. A ce sujet, nous pouvons du reste renvoyer à ce qui a été dit dans nos premiers articles sur la question.

Il est encore un point qui doit être mis en lumière dans une discussion de ce genre : c'est l'obligation de changer de tactique, de méthode de combat à mesure que de nouveaux progrès sont acquis dans la construction et l'usage des armes à feu.

Jadis, lorsqu'on ne possédait encore que des armes à charge longue et compliquée, et par conséquent à tir lent, il était naturel de maintenir comme ordre de combat un ordre aussi serré que possible. Le tir, en raison même de sa lenteur, permettait à

l'attaquant une marche rapide sans trop de danger. Il s'agissait donc de se lancer avec la plus grande masse et l'allure la plus accélérée possibles sur la position à enlever, et là l'arme blanche pouvait jouer son rôle. C'était le temps des vrais assauts et des luttes corps à corps. On trouvait alors dans l'ordre serré, ce que l'on y trouvera d'ailleurs toujours, le moyen d'avancer avec plus de force et plus d'entrain, de résister avec plus de fermeté.

Survint l'arme à charge et à tir rapide, à calibre plus petit, et par conséquent à portée plus longue.

Ce fut une révolution dans la tactique. Il s'agissait, sous peine de subir des pertes considérables, de modifier la méthode jusqu'alors en vigueur, et de la modifier de manière à diminuer pour l'ennemi le but à atteindre. On adopta l'ordre dispersé dans la ligne de feu, le morcellement des grandes unités, les distances plus longues entre les diverses lignes. Voulant éviter des pertes, on ne craignit pas de porter atteinte à la cohésion des troupes, et d'éloigner les soutiens, les réserves. Ce que l'on cherchait par là, c'était à éviter que les projectiles destinés aux tirailleurs mais dirigés trop haut n'atteignissent les soutiens. On se rendait bien compte des dangers d'un tel mode d'action, on reconnaissait bien que l'on enlevait à la troupe une partie de son élan et du même coup de sa force de résistance, mais on pensait compenser cet inconvénient par le nombre de morts évitées. En d'autres termes, l'avantage que l'on trouvait à conserver les effectifs plus nombreux paraissait l'emporter sur l'inconvénient provenant d'une diminution dans la cohésion. Ce raisonnement, pour n'être pas parfait, n'en avait pas moins séduit la majorité des esprits.

A l'heure qu'il est, en présence de la révolution nouvelle qui s'opère dans l'armement, il devient insoutenable. Dans les conditions que nous font les fusils de petits calibres, des fusils comme le Lebel, par exemple, armes à trajectoire très longue et très tendue, maintenir la méthode de combat actuellement en vigueur serait maintenir l'inconvénient signalé ci-dessus d'une moindre cohésion, sans le compenser par l'économie réalisée dans les pertes. Qu'importe avec les armes perfectionnées dont les unes après les autres sont dotées les armées européennes, qu'importe de placer les soutiens à deux ou trois cents mètres de la ligne de feu, si le résultat est le même, si les pertes subies ne sont pas moindres, si les projectiles viennent exercer leur ravage avec la même intensité que si ces soutiens étaient plus rapprochés ? Cherchera-t-on à retrouver la compensation jusqu'ici poursuivie,

en éloignant encore de la ligne des tirailleurs les soutiens et les compagnies de ligne principale ? Ce serait le seul moyen, mais ce serait insensé. Bien plus, la compensation ne se produirait même pas ; on abandonnerait simplement toute cohésion, on s'enlèverait toute faculté d'avancer et de combattre d'une manière un tant soit peu efficace, on condamnerait à une destruction certaine toute l'avant ligne, en supprimant les moyens de lui porter secours.

Dès lors, un retour à l'ancien état de choses s'imposait. Il fallait à tout prix retrouver la cohésion trop longtemps sacrifiée, dût-on pour cela risquer des pertes que l'on est d'ailleurs sans pouvoir pour empêcher. Il faut bravement s'y résoudre, il ne reste pas autre chose à faire.

Il est évident qu'il ne faut pas non plus exagérer cette offensive en ordre serré, comme paraît le faire avec quelque malice l'auteur cité plus haut, lorsque parlant des Russes devant Plewna il écrit : « On ne tenait aucun compte de la forme du terrain, on marchait « droit au but, la tête haute en criant : Hurrah ! » sans s'inquiéter des espaces découverts qu'il fallait traverser. »

Il va sans dire qu'aussi longtemps que cela est possible, et nécessaire, c'est-à-dire jusqu'à cette distance de 200 mètres de l'ennemi où commence l'assaut final, les hommes doivent profiter du terrain, et avancer en s'efforçant de se couvrir. Si le règlement n'en parle pas, c'est ainsi qu'on l'a dit ailleurs, qu'il s'agit là de mesures de précaution tellement élémentaires, tellement innées chez l'homme, si conformes aux exigences de l'instinct de conservation, qu'il était inutile d'insister et de perdre à en faire l'étude un temps pouvant être utilement employé à d'autres travaux.

Il faut reconnaître toutefois, que depuis la distance de 200 m. séparant la ligne de feu de l'ennemi, le règlement prévoit une marche en avant sans que le soldat se donne plus la peine de se couvrir. C'est l'instant du dernier assaut. Mais il faut se souvenir que cet assaut n'a lieu qu'après exécution d'un feu de magasin des plus nourris, dont l'effet aura été d'affaiblir l'ennemi au physique comme au moral, si bien que les risques de cette marche en avant se trouveront atténués dans une proportion sensible.

Il ne faut pas non plus trop exagérer d'autre part l'existence de cet ordre serré. Celui-ci n'est plus ce qu'il était autrefois, avant les progrès des armes à feu. En somme, le déploiement en tirail-

leurs est toujours la base, le point de départ. Les soutiens doublent dans la ligne, cela est vrai, mais ce mouvement ne s'opère que lorsque cette ligne devient impuissante à se porter en avant par elle-même, et la cause de cette impuissance réside non seulement dans la force ou le nombre des ennemis, mais aussi, mais surtout dans l'importance des pertes subies. Le résultat de l'arrivée au feu des soutiens sera donc moins d'augmenter le nombre des tireurs que de remplacer les morts, ceci du moins pendant la première période du combat. L'individualité, l'initiative personnelle du soldat est donc loin d'être annihilée, comme le prétendent à tort certains auteurs.

A ce propos, que l'on nous permette encore une citation qui paraît devoir trouver ici sa place. Elle est tirée d'un article paru récemment dans la *Bibliothèque universelle* et dû à la plume d'un officier français, M. Abel Venglaire :

« Il n'est pas jusqu'à la forme même de la tactique de détail qui n'appelle le développement des individualités. Figurons-nous bien ce que pouvait être la ligne de bataille avant l'invention de la poudre. Le front de bataille forme une muraille humaine toute hérissée de pointes de fer. Derrière les piquiers du premier rang, il y a cinq rangs, six rangs, dix rangs, et dans l'antique phalange, jusqu'à seize autres rangs de piquiers qui croisent en avant leurs lances longues de plusieurs mètres. Comment attaquer une masse aussi solide, aussi compacte, dont l'emboîtement et l'enchevêtrement font la force principale ? Il faut y faire brèche, il faut disjoindre la ligne. Arnold de Winkelried s'est immortalisé en enfonçant dans sa poitrine toutes les lances qu'il put saisir dans ses bras : il rompit ainsi la continuité du front et en rendit un point vulnérable. L'usage des armes à feu ne modifia pas ces principes, bien qu'il ait fait adopter des formations de moins en moins profondes. On renonça à la pique, mais ce fut pour la remplacer par la bayonnette, et la tactique linéaire continua d'être en vigueur. Tant qu'on la conserva, tant que l'invulnérabilité du front résida dans la régularité du coude à coude qu'importait le courage individuel ? Quand un boulet faisait une trouée dans le rang, les « serre-files » faisaient serrer les files, de façon à boucher le vide produit. Mais le jour où le fusil devint plus meurtrier et le canon plus puissant, il fallut admettre l'ordre dispersé, qui abandonne l'homme à lui-même, en éparpillant l'infanterie en tirailleurs isolés. Dès lors, comme derrière chaque soldat on ne peut placer un gradé qui le surveille, il est de toute nécessité

qu'on ait mis ce soldat à l'abri des défaillances. Il faut qu'au savoir professionnel, il joigne les qualités morales. Il n'a pas seulement à épauler et à viser, mais encore à se cacher dans un couvert commode, et ce qui est le plus dur, à en sortir, le moment venu, pour se jeter sur l'ennemi. Quelle valeur ne lui faut-il pas pour se préserver des défaillances à cet instant critique ? Et ne faut-il pas des âmes fortement trempées, ne faut-il pas de solides convictions et un profond sentiment du devoir pour résister aux mille tentations de se dérober, et aux facilités que présente le combat en ordre dispersé avec l'absence de contrôle qui en résulte ? »

On peut avantageusement opposer cette page aux observations présentées plus haut par M. L. Non certes, l'individualité n'est pas supprimée par la nouvelle tactique de l'infanterie, la valeur morale de l'homme reste toujours un de ces éléments principaux qui font gagner les batailles, mais cette valeur morale n'est pas tout, et si développée soit-elle, elle n'en resterait pas moins inutile, si l'on ne tenait pas compte des conditions nouvelles où les progrès de la science placent les armées.

Quoi qu'il en soit, il faut développer l'initiative personnelle ; il le faut même d'autant plus, qu'avec le système d'une offensive hardie, les moyens de la presser se trouvent souvent concentrés entre les mains des officiers commandant l'avant-ligne, des officiers subalternes, qui, voyant le mieux ce qui se passe en avant du front, pouvant juger de la force de résistance de l'ennemi qu'ils trouvent en face d'eux, de l'intensité de son tir, des avantages ou désavantages de sa position, devront chacun pour ce qui concerne sa subdivision prendre la responsabilité d'une marche en avant, permettant bientôt après à toute la ligne de feu d'imiter ce mouvement. Un coup d'œil prompt, un raisonnement rapide suivi d'une immédiate décision, voilà ce que l'officier doit acquérir, voilà les qualités qu'aujourd'hui plus que jamais il doit posséder. A cet égard le nouveau règlement n'est point revenu en arrière. Son application correcte nécessite le développement chez les officiers et les sous-officiers eux-mêmes des nombreuses qualités qu'exige une initiative intelligente. On ne saurait trop attirer sur ce point l'attention des intéressés.

Mais si le règlement du 13 juin 1887 tient compte des progrès à réaliser dans l'art de la guerre, si son principe fondamental est juste, et si celui-ci paraît développé rationnellement et avec justice, il n'en renferme pas moins certaines imperfections sur

lesquelles les études pratiques ont ouvert les yeux, et qui demanderaient une prompte réforme.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la nécessité de cette promptitude. Thèse générale en effet, un règlement une fois terminé, il faut s'efforcer de le conserver sans changement le plus longtemps possible. Rien n'est dangereux pour la discipline comme pour l'exactitude des mouvements que de modifier l'enseignement donné à la troupe; celle-ci s'habitue aux détails de l'instruction qui lui est fournie, et changer continuellement ces détails, c'est la désorienter et l'énerver.

Chez nous, où les troupes ne sont sur pied en règle générale que tous les deux ans, des changements trop fréquents sont spécialement fâcheux. Il en résulte que chaque classe d'âge a reçu son instruction particulière, et que dans le court temps de dix-huit jours elle devra commencer par désapprendre ce qui lui a été jadis inculqué peut-être avec peine, pour s'inspirer des prescriptions plus récentes. Il en résulte aussi qu'au lieu que ce soit l'officier le plus avancé en grade, celui qui grâce à sa position et à son expérience doit exercer le commandement sur les autres, qui connaisse le mieux son service, ce sera le jeune lieutenant, fraîchement sorti de son cours d'instruction; et c'est à ce dernier que le capitaine devra s'adresser, l'école de la pratique étant toujours de beaucoup supérieure en ces matières aux études théoriques les plus attentives.

Enfin, il en résulte, en dernier ressort, des hésitations dans la conduite des hommes, et dans les mouvements à exécuter, des incorrections, un manque d'ensemble dangereux, si ce n'est un désarroi général.

Mieux vaut donc, lorsqu'un règlement a été élaboré, s'y tenir le plus longtemps possible, et ne le changer que lorsque les circonstances l'exigeront impérieusement.

Mais lorsque les choses en sont où elles en sont aujourd'hui, lorsqu'il ne s'agit plus de simples modifications plus ou moins nombreuses, mais bien d'un bouleversement complet, du remplacement d'un principe ancien par un principe nouveau, de l'adoption d'une tactique entièrement neuve exigeant des prescriptions en plus d'un point opposées aux prescriptions précédemment en vigueur, convient-il de laisser imparfaite cette œuvre de renouvellement général, alors qu'elle est récente encore, et que des modifications de détails suffiront pour lui donner une valeur réellement supérieure?

Quand il s'agit d'élaborer un règlement de pied en cap, on ne saurait arriver du premier coup à la perfection. Il faut encore s'inspirer pour les améliorations à y apporter des leçons de l'expérience, et si celle-ci a été promptement acquise, et permet des modifications sans qu'il en résulte de conséquences fâcheuses, ne serait-ce pas agir légèrement que de n'en pas profiter ?

Or, en ce qui concerne le règlement du 13 juin 1887, certaines modifications pourraient être encore utilement introduites. Il en est de peu d'importance sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister, la pratique et le bon sens suffisant pour réparer les erreurs légères.

Tel est par exemple la suppression du commandement d'avertissement « section » « peloton », etc., précédant le commandement d'exécution de « armes » ou « chargez », lorsqu'il s'agit de donner des feux de salve.

Le nouveau règlement donne ce commandement en ces termes :

« *Feu de salve — Armes — Magasin* », etc.

L'ancien disait : « *Feu de salve — Section — Armes.* »

Il avait ainsi l'avantage d'être en accord avec le règlement de l'école du soldat. Dès lors pourquoi changer ? Pourquoi le soldat doit-il apprendre un commandement lors de son instruction individuelle, pour en apprendre aussitôt un autre s'il fait partie de l'ensemble d'une subdivision, et cela pour l'exécution d'un même mouvement ? C'est compliquer les choses à plaisir, sans raison valable.

Un autre commandement pourrait être aussi modifié avec avantage. C'est celui qui concerne le feu de magasin à exécuter contre la cavalerie :

« *Feu de magasin — En avant — Contre la cavalerie — Baissez la hausse — Commencez le feu.* »

Ceci paraît un peu long, et s'il s'agit d'une charge, la cavalerie apparaissant à courte distance, il y a fort à parier que le commandement ne sera pas débité dans son entier. Ne suffirait-il pas de dire :

« *Cavalerie en avant (à droite, à gauche) — Feu de magasin — Baissez la hausse*, les hommes faisant feu sans plus d'explications ?

Mais on le répète, ceci sont des observations de peu d'importance. La pratique à elle seule suffira pour réviser uniformément

ce qui doit l'être. Il est deux autres observations, d'une plus grande valeur, qui doivent être présentées.

Sur deux points, le règlement donne lieu à des confusions regrettables, pouvant à l'occasion entraîner de funestes conséquences.

A l'article 464, troisième alinéa, on lit : Quand le soutien double, il doit donner à la ligne des tirailleurs une impulsion en avant; il doit avancer au commandement de « *En avant — marche, marche* », en prenant une allure rapide, doubler dans la ligne de feu et l'entraîner en avant avec lui. »

Un peu plus loin, article 478, alinéa trois également, le règlement dit : « A 150 ou 100 mètres de l'ennemi, on commande : « Marche » « Marche » ; toute la ligne se jette sur la position en criant « hurra » ; faiblir à ce moment équivaut à une mort certaine. »

Voilà donc le même commandement, ou peu s'en faut, servant dans deux cas bien différents, à deux moments du combat. Ici pour faire doubler la ligne de feu aux soutiens, là pour lancer cette même ligne toute entière à l'assaut final. C'est à juste titre que l'on peut attendre de cette situation des confusions fécondes en résultats funestes.

Sans doute cette confusion ne se produira pas lorsque le commandement sera donné à des soutiens placés à six ou sept cents mètres de la ligne ennemie. A ce moment, personne ne peut s'attendre à voir ordonner l'assaut, et la subdivision exécutera le mouvement qui lui est demandé.

Mais la situation est toute différente lorsque la ligne de feu s'est avancée à 300 mètres par exemple de l'adversaire. A ce moment on n'est plus très éloigné de celui où l'assaut sera tenté. Les hommes sentent approcher la crise finale, ils ne raisonnent plus froidement, ils sont excités ; la poudre, le bruit, le sifflement des balles, les cris des camarades tombant à leurs côtés, tout contribue à leur enlever le sang-froid, à chasser le calme. Dans de telles circonstances la confusion signalée peut facilement être faite. Les conséquences en seraient désastreuses. A quoi donc aboutirait un assaut commencé à 300 mètres de distance avec la fatigue d'une course trop prolongée sous le feu nourri d'un ennemi bien retranché et encore insuffisamment décimé, avec des réserves trop éloignées, non prêtes, incapables d'apporter en temps opportun l'appui nécessaire, à quoi donc aboutirait un tel assaut si ce n'est à la mort et à la défaite ?

On répondra peut-être qu'il faut être terriblement pessimiste pour découvrir de telles conséquences dans une imperfection du règlement ; qu'il faut par trop spéculer sur la bêtise humaine ou tout au moins sur l'inadvertance des officiers et des soldats pour les supposer capables d'une erreur de ce genre.

Nous croyons pour nous que, sans être taxé d'exagération, on peut estimer plausible la confusion dont nous parlons ; qu'elle est grandement facilitée par l'état d'esprit dans lequel doit être une troupe à la fin d'une bataille, et que d'ailleurs, l'alternative présentée fut-elle même improbable, il suffit qu'elle puisse se manifester dans un cas isolé pour que l'on s'efforce de la prévenir. Ce devoir s'impose d'autant plus que le changement nécessaire pour cela est un petit changement de forme, qui ne touche en rien au fond de la question et laisse intact le principe posé.

La seconde modification à introduire est du même genre ; elle s'impose au même degré que la précédente ; car laisser les choses en état, c'est permettre, avec plus de probabilité, la même confusion éventuelle, suivie des mêmes résultats. Le changement peut d'ailleurs s'opérer plus facilement encore, puisqu'il ne s'agit que d'un signal de trompette.

Les tirailleurs sont arrivés à 400 mètres de la ligne du feu ennemi. A cette phase du combat, et tandis que le tir devient plus rapide, le commandant en chef prend ses dispositions pour l'attaque. « Lorsqu'il juge le moment venu d'exécuter l'attaque, dit le règlement, § 476, il fait avancer ses lignes d'arrière tambour battant, et fait donner le signal *« Tout le monde à l'attaque. »*

« A ce signal qui doit être répété par tous les trompettes, la feuille de hausse est rabattue et ne sera plus relevée, la bayonnette est mise au canon, la ligne de feu s'avance par bonds, à 300 mètres et ensuite à 200 mètres de l'ennemi.

« A cette distance un feu de magasin donné en masse prépare l'assaut.

» Pour enlever la position ennemie, le commandant fait répéter le signal *« Tout le monde à l'attaque. »* Aussitôt le feu cesse, tout le monde se relève sans charger le magasin », etc.

On le voit d'après les prescriptions qui viennent d'être transcrites, le même signal sert pour opérer deux mouvements qui n'ont aucun rapport l'un avec l'autre. Dans le premier cas, il y a simple avertissement. La ligne de feu est avertie que les réserves approchent, qu'elle doit se préparer à l'attaque, mettre la bayonnette au canon. Mais ce n'est pas encore le moment de l'attaque,

il s'écoulera jusque-là un temps encore plus ou moins long ; il faut avancer par bonds, comme on a fait jusque-là ; le combat continue tel que précédemment, avec cette différence que les tireurs étant moins éloignés, le feu est plus nourri, et que l'avertissement a été donné de se préparer au moment décisif.

Ce premier signal de « Tout le monde à l'attaque » n'est donc qu'un avertissement, par autre chose. Il ne sera peut-être jamais suivi du second qui veut l'exécution. Entre ces deux signaux, il peut se passer une foule d'événements qui changent le sort et l'issue du combat. S'il n'en est rien, le signal sera répété, et c'est alors, qu'au lieu de continuer le feu comme cela s'était fait après la première sonnerie, les tireurs doivent cesser le feu immédiatement, se lever et courir sans plus attendre à l'assaut.

On comprend sans peine que la confusion plus haut signalée à l'occasion du commandement « Marche — Marche », pourra se reproduire ici avec infiniment plus de facilité. — Les deux commandements de « Marche — Marche » s'adressent à des personnes différentes. Dans un des cas, c'est à des soutiens, dans l'autre c'est à la ligne des tirailleurs. Mais le signal de « Tout le monde à l'attaque » s'adresse dans les deux cas aux mêmes individus ; c'est tous les combattants qu'il concerne. Dès lors quoi de plus plausible que de voir une partie des hommes se tromper, partir pour l'assaut lorsqu'il ne s'agit que de se préparer, et l'esprit d'imitation aidant, cela surtout dans un instant pareil, entraîner la ligne avec eux.

Pour éviter ce nouveau danger, il suffirait de changer le signal ou plutôt d'en créer un autre qui servirait de signe d'avertissement et serait donné lorsque 400 mètres séparent encore les combattants. Ce serait le signal de « préparation à l'attaque. » La sonnerie actuelle, pleine d'entrain, serait conservée pour l'attaque proprement dite, l'assaut final, partant de la distance de 200 ou 150 mètres de l'ennemi.

Telles seraient les modifications que nous désirerions voir encore apportées au règlement du 13 juin 1887.

F. F.
